

Le reiki et ses dérives

Au vu du nombre d'interrogations qui continuent à nous parvenir sur le reiki, voire des demandes d'aide reçues par les différentes ADFI, nous pensons utile de compléter l'information déjà parue dans Bulles n° 64.

Une méthode...

Le reiki a été découvert (ou inventé ?) par un japonais, le Docteur Mikao Usui, vers la fin du XIX^{ème} siècle. *Reiki* signifie en japonais "énergie universelle de vie", c'est-à-dire la force divine qui soutient toute vie. C'est une méthode de guérison par imposition des mains qui se différencie du magnétisme "classique" par deux aspects :

- le praticien ne fournit pas lui-même l'énergie comme c'est le cas chez d'autres magnétiseurs, mais sert de "canal" pour laisser passer cette énergie, venue d'une autre dimension ; l'efficacité des soins est donc indépendante de l'état de fatigue et de la disposition mentale dans lequel se trouve le praticien ;
- le reiki étant une énergie "intelligente", il est inutile de connaître l'anatomie du corps, puisqu'elle se dirige là où le corps (physique ou énergétique) en a besoin. Inutile également de se demander quelle quantité d'énergie donner, le flux d'énergie cesse de lui-même selon les besoins.

Bref, c'est une méthode de guérison du corps. Elle entraîne aussi l'évolution spirituelle du praticien. Elle agit sur tous les plans : physique, psychique, émotionnel et spirituel. Elle agit aussi sur les animaux, les plantes et les situations. Cette méthode est simple, nouvelle et révolutionnaire selon ses promoteurs, accessible à tout le monde, enfants ou adultes, puisqu'elle ne demande aucune formation poussée. Cela explique d'ailleurs le temps record pour accéder au statut de "maître" : en trois ou quatre week-end seulement étalés sur une année dans certaines associations.

A chaque week-end correspond un niveau ou une initiation. Les tarifs de ces week-end sont progressifs : le premier niveau, qui permet d'ouvrir le canal d'énergie, coûte en moyenne entre 120 et 180 euros ; le deuxième niveau, qui permet de soigner à distance, entre 150 et 300 euros ; le dernier niveau (le troisième ou le quatrième selon les écoles), qui donne l'accès au titre de maître et donc d'enseignant, coûte aux alentours des 1 500 euros, parfois plus.

Des constats...

Sur huit mois, l'ADFI Paris, à elle seule, a enregistré 28 demandes de personnes (appels téléphoniques, parfois suivis d'entretiens) allant de la simple quête d'information jusqu'à des témoignages alarmants. Toutes les ADFI sont également sollicitées.

Voici la répartition de ces témoignages, tels qu'ils nous arrivent :

- 50 % des personnes demandent des informations sur cette méthode ou sur une association proposant une initiation au reiki. 15% s'intéressent d'elles-mêmes au reiki mais désirent se renseigner avant de s'y engager, et 35% s'inquiètent pour un proche qui s'intéresse à cette pratique qui leur paraît étrange, parfois suspecte ;
- 40 % de ces appels signalent, chez un de leur proche s'étant initié au reiki, un changement de comportement plus ou moins radical. Généralement, le nouvel adepte revendique son "indépendance" qui peut se manifester par un désintérêt pour la vie familiale (les enfants, le conjoint, la maison), pour la vie professionnelle ou pour la vie matérielle en général (l'argent, l'alimentation), etc.
- enfin, 10 % de cette population considère l'adhésion de leur conjoint au reiki comme étant à l'origine d'un divorce ou d'une rupture familiale.

Parmi ces 28 témoignages, 15 femmes et 13 hommes sont intéressés ou concernés directement par cette méthode, autant dire que la différence est non-significative. Le reiki concerne tous les âges, mais, selon nos données, il intéresse davantage les jeunes adultes (20 – 25 ans) et les adultes âgés entre 45 et 60 ans.

A l'heure actuelle, nous ne déplorons aucun problème grave de santé, si ce n'est un cas d'amaigrissement et un cas de troubles psychologiques assez graves. Mais ces troubles sont-ils dus à une problématique antérieure à l'adhésion ? Il arrive aussi que certains sujets refusent de se soigner par la médecine classique en raison de la confiance exclusive en cette méthode.

... Des questions

Il serait imprudent de proposer des conclusions hâtives. En effet, l'adhésion à un groupe de reiki est-il à l'origine de ces troubles ou ne fait-il que réveiller ou accentuer une problématique familiale ou personnelle antérieure ? En tout cas, le lien de cause à effet n'est pas encore clairement établi.

La méthode, en tant que telle, est-elle à incriminer ? Ce n'est pas à nous d'en juger. Cependant, face à ces constats, nous pouvons légitimement nous

interroger sur ce qui se dit et se fait autour de l'enseignement du reiki dans certaines associations, au point que certains initiés reconsidèrent leur vie dans ses fondements jusqu'à vouloir la transformer radicalement. Qu'est-il enseigné lors des initiations pour que des personnes en recherche de bien-être personnel, et souvent animées par des projets altruistes, en viennent à se couper de leurs proches et de leurs amis ?

Les partisans du reiki argumenteront pour leur défense que les initiés acquièrent une autre vision sur le monde, sur l'être, etc., une vision plus spirituelle, plus détachée de la vie basement matérielle. Est-ce être évolué spirituellement que de se montrer agressif avec son entourage, de fuir tout conflit par des réponses toutes faites mais inappropriées, ou pire par le silence, de s'éloigner des enfants et du foyer, d'être de plus en plus "absent" (dans tous les sens du terme) comme en témoignent certaines personnes ?

Conclusion

Pour l'heure, nous n'avons reçu aucun ex-adepte du reiki, c'est pourquoi il est difficile de comprendre ce qui se passe dans certains de ces groupes. D'autre part, nous ne pouvons pas encore vérifier si ces changements de comportement, ces ruptures familiales sont récurrents dans les groupes sur lesquels nous avons eu quelques témoignages et donc s'ils sont liés à l'appartenance à ces groupes.

En tous cas, les témoignages que nous avons reçus mettent en évidence des problématiques et des parcours singuliers qui ont amené ces personnes à rechercher des réponses à leurs souffrances (une enfance maltraitée, un deuil, une crise familiale ou professionnelle, etc.).

Ces failles sont-elles reprises et exploitées par certains maîtres peu scrupuleux, davantage investis de la mission de s'enrichir que de contribuer au réel épanouissement de ces êtres en détresse ? La question de mise sous dépendance demeure jusqu'à présent sans réponse, mais elle se pose...

* *